

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00469 Numéro SIREN : 520 239 096 Nom ou dénomination : A.F.K. ELECTRICITE
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/007379

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/007379**
n°de gestion : **2010B00469**
n°SIREN : **520 239 096 RCS Nîmes**

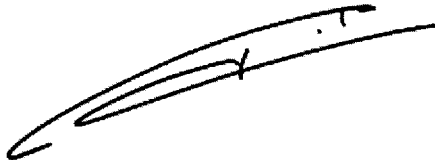
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 18/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.F.K. ELECTRICITE - Société par actions simplifiée
6246 avenue Jean Moulin 30380 Saint-christol-les-ales -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1137538

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		1 900,00	54,54	1 845,46	0,43		
Fonds commercial		14 049,00		14 049,00	3,27	14 049,00	4,11
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		13 820,34	13 820,36	-0,02	0,00	110,67	0,03
Autres immobilisations corporelles		136 175,16	105 986,94	30 188,22	7,02	55 198,90	16,13
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		3 680,00		3 680,00	0,86	3 680,00	1,08
TOTAL (I)		169 624,50	119 861,84	49 762,66	11,56	73 038,57	21,35
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		5 200,00		5 200,00	1,21	5 000,00	1,46
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		229 186,44		229 186,44	53,26	91 257,58	26,67
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		110,24		110,24	0,03		
. Personnel		1 539,96		1 539,96	0,36		
. Organismes sociaux		23 568,70		23 568,70	5,48		
. Etat, impôts sur les bénéfices						20 002,00	5,85
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		9 929,95		9 929,95	2,31	8 194,91	2,39
. Autres						500,00	0,15
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		110 754,53		110 754,53	25,74	143 754,06	42,01
Charges constatées d'avance		238,51		238,51	0,06	431,27	0,13
TOTAL (II)		380 528,33		380 528,33	88,44	269 139,82	78,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		550 152,83	119 861,84	430 290,99	100,00	342 178,39	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 500,00	7 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1,74	2,19
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750,00	750,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,17	0,22
Réserves réglementées	252 314,67	240 460,58
Autres réserves	58,64	70,27
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	50 607,90	11 854,09
	11,76	3,46
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	311 172,57	260 564,67
	72,32	76,15
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	9 676,39	26 385,30
. Découverts, concours bancaires	2,25	7,71
Emprunts et dettes financières diverses	269,98	0,06
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 978,81	26 349,03
Dettes fiscales et sociales	9,06	7,70
. Personnel	18 117,31	6 828,48
. Organismes sociaux	4,21	2,00
. Etat, impôts sur les bénéfices	28 876,13	18 021,91
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6,71	5,27
. Etat, obligations cautionnées	5 932,00	1,38
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 085,81	2 195,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3,04	0,64
Autres dettes	4 181,99	0,97
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	119 118,42	81 613,72
	27,68	23,85
Ecart de conversion passif		
(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	430 290,99	342 178,39
	100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens	1 046 819,69		1 046 819,69	100,00	887 173,35	100,00	159 646	17,99		
Production vendue services										
Chiffres d'Affaires Nets	1 046 819,69		1 046 819,69	100,00	887 173,35	100,00	159 646	17,99		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 598,75	0,82	10 470,55	1,18	-1 872	-17,87		
Autres produits			71,88	0,01	54,18	0,01	17	31,48		
Total des produits d'exploitation (I)			1 055 490,32	100,83	897 698,08	101,19	157 792	17,58		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			246 004,43	23,50	247 228,00	27,87	-1 224	-0,49		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-200,00	-0,01	-200,00	-0,01		0,00		
Autres achats et charges externes			206 484,70	19,72	183 188,53	20,65	23 296	12,72		
Impôts, taxes et versements assimilés			13 250,40	1,27	5 633,61	0,63	7 617	135,22		
Salaires et traitements			362 377,71	34,62	329 549,79	37,15	32 828	9,96		
Charges sociales			132 839,13	12,69	90 696,55	10,22	42 143	46,47		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 175,91	2,40	26 319,02	2,97	-1 144	-4,34		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			84,91	0,01	40,87	0,00	44	110,00		
Total des charges d'exploitation (II)			986 017,19	94,19	882 456,37	99,47	103 561	11,74		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			69 473,13	6,64	15 241,71	1,72	54 232	355,83		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			36,62	0,00	362,02	0,04	-326	-90,05		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			36,62	0,00	362,02	0,04	-326	-90,05		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			1 264,85	0,12	1 777,80	0,20	-513	-28,86		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			1 264,85	0,12	1 777,80	0,20	-513	-28,86		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 228,23	-0,11	-1 415,78	-0,15	187	13,22		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			68 244,90	6,52	13 825,93	1,56	54 419	393,63		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			800,16	0,09	-800	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			800,16	0,09	-800	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	515,00	0,05	1 678,00	0,19	-1 163	-69,30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	515,00	0,05	1 678,00	0,19	-1 163	-69,30
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-515,00	-0,04	-877,84	-0,09	362	41,28
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	17 122,00	1,64	1 094,00	0,12	16 028	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 055 526,94	100,83	898 860,26	101,32	156 666	17,43
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 004 919,04	96,00	887 006,17	99,98	117 913	13,29
RÉSULTAT NET	50 607,90	4,83	11 854,09	1,34	38 753	326,92
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 430 290,99 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 50 607,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes (Règlement ANC 2014-03 mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 11256 - réintégrés fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- Maintien de la compétitivité de l'entreprise
- Pérennisation des emplois
- Maintien de la politique stratégique relative aux investissements

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 14 049

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	14 049		14 049	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	14 049		14 049	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 169 625

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 049	1 900		15 949
Immobilisations corporelles	149 996			149 996
Immobilisations financières	3 680			3 680
TOTAL	167 725	1 900		169 625

Amortissements et provisions d'actif = 119 862

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		55		55
Immobilisations corporelles	94 686	25 121		119 807
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	94 686	25 176		119 862

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 900	0	1 900	3 ans
Fonds commercial	14 049	0	14 049	Non amortiss.
Materiel et outillage	13 820	13 820	0	de 3 à 5 ans
Installat agencem aménage	9 113	4 977	4 136	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	121 294	95 426	25 868	de 4 à 5 ans
Materiel de bureau	5 768	5 583	185	4 ans
TOTAL	165 945	119 807	46 137	

Etat des créances = 380 528

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	380 528	380 528	
TOTAL	380 528	380 528	

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 95 382

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	72 000
Autres créances	23 382
Disponibilités	
TOTAL	95 382

Charges constatées d'avance = 239

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	7,50	7 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	7,50	7 500

Etat des dettes = 119 118

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	9 946	5 323	4 623	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	38 979	38 979		
Dettes fiscales & sociales	70 193	70 193		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	119 118	114 495	4 623	

Charges à payer par postes du bilan = 14 723

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	318
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 055
Dettes fiscales & sociales	9 349
Autres dettes	
TOTAL	14 723

Informations complémentaires sur le bilan passif

EVALUATION DU PASSIF SOCIAL SANS COMPTABILISATION DE PROVISION

La société a procédé à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite conformément au nouveau règlement comptable et selon les hypothèses suivantes :

- 50% départ à la retraite volontaire - 50% mise à la retraite par l'employeur
- Augmentation annuelle des salaires de 1%
- Taux d'actualisation de 1,75%
- Age départ de 65 ans pour les Cadres et ETAM, 62 ans pour les ouvriers
- Taux de rotation de 1%
- Taux de charges sociales : 45% pour les cadres, 35% pour les ouvriers

RESULTATS

- VALEUR ACTUELLE PROBABLE DES INDEMNITES A VERSER = 26.491 -
(correspond aux prestations actualisées et probabilisées, à servir aux salariés au moment de leur départ en retraite)
- DETTE ACTUARIELLE DES ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITE = 1.956 -
(il s'agit de la valeur précédente rapportée à la date d'évaluation par rapport à l'ancienneté totale acquise par le salarié au moment de son départ en retraite)

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 046 820

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	1 046 820	100,00 %
TOTAL	1 046 820	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 17 122

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	69 473		69 473
Résultat financier	-1 228		-1 228
Résultat exceptionnel	-515		-515
Participation des salariés			
TOTAL	67 730	17 122	50 608

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Dettes garanties par des sûretés réelles**VOTRE CAUTIONNEMENT**

00002550804	GROUPE PAGES		
	Montant autorisé	1 850 000,00	
	Montant du cautionnement au 31/12/2018		7 500,00 EUR
	Garantie : NANTIS.ACTIONS SOCIETES		
00002551208	GROUPE PAGES		
	Montant autorisé	3 650 000,00	
	Montant du cautionnement au 31/12/2018		7 500,00 EUR
	Garantie : NANTIS.ACTIONS SOCIETES		

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 95 382

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(41810000)	72 000
TOTAL	72 000

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.soc. produits a recevoir(43870000)	23 382
TOTAL	23 382

Charges constatées d'avance = 239

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(48600000)	239
TOTAL	239

Charges à payer = 14 723

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunts(16884000)	48
Frais de banque a payer(51860000)	270
TOTAL	318

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs factures non parvenues(40810000)	5 055
TOTAL	5 055

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers autres charges a payer(42860000)	5 167
Etat charge a payer(44860000)	2 473
Taxe apprentissage(44862000)	1 709
TOTAL	9 349

A.F.M. Electricité

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SAS A.F.K ELECTRICITE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES
AU CAPITAL DE 7 500,00 EUROS

**SIEGE SOCIAL : 6246 AVENUE JEAN MOULIN
30 380 ST CHRISTOL LES ALES**

**R.C.S.: NIMES 520 239 096
N° GESTION 2010 B 00469**

COURRIER REÇU LE
17 JUL. 2019
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU
12 JUIN 2019**

Proposition et vote de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31/12/2018

Le Président entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir un bénéfice de
50 607,90 Euros

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **50 607,90 Euros**, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 25.303,85 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 25.303,85 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 50,61 Euros.

La Société GROUPE PAGES
Présidente

*Représentée par Monsieur Nicolas PAGES,
représentant légale de la Société PAGES EVOLUTION*



137379

A.F.K. Electricité
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FRANCIS COMPTON



A.F.K. Electricité

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.F.K. Electricité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.F.K. Electricité relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que, votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

Nous attestons de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

La sincérité des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : la répartition des dettes fournisseurs et des créances clients échues et non réglées à la date de clôture par tranche de retard ne concordent pas systématiquement avec les dates d'échéances mentionnées sur les factures.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

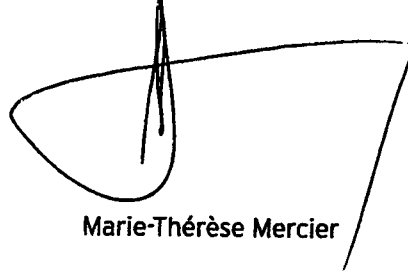
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 4 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Marie-Thérèse Mercier

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 900,00	54,54	1 845,46	0,43		
Fonds commercial	14 049,00		14 049,00	3,27	14 049,00	4,11
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	13 820,34	13 820,36	-0,02	0,00	110,67	0,03
Autres immobilisations corporelles	136 175,16	105 986,94	30 188,22	7,02	55 198,90	16,13
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 680,00		3 680,00	0,86	3 680,00	1,08
TOTAL (I)	169 624,50	119 861,84	49 762,66	11,56	73 038,57	21,35
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	5 200,00		5 200,00	1,21	5 000,00	1,46
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	229 186,44		229 186,44	53,26	91 257,58	26,67
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	110,24		110,24	0,03		
. Personnel	1 539,96		1 539,96	0,36		
. Organismes sociaux	23 568,70		23 568,70	5,48		
. Etat, impôts sur les bénéfices					20 002,00	5,85
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 929,95		9 929,95	2,31	8 194,91	2,39
. Autres					500,00	0,15
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	110 754,53		110 754,53	25,74	143 754,06	42,01
Charges constatées d'avance	238,51		238,51	0,06	431,27	0,13
TOTAL (II)	380 528,33		380 528,33	88,44	269 139,82	78,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	550 152,83	119 861,84	430 290,99	100,00	342 178,39	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	7 500,00	1,74	7 500,00	2,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	750,00	0,17	750,00	0,22
Réserves statutaires ou contractuelles	252 314,67	58,64	240 460,58	70,27
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	50 607,90	11,76	11 854,09	3,46
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	311 172,57	72,32	260 564,67	76,15
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	9 676,39	2,25	26 385,30	7,71
. Découverts, concours bancaires	269,98	0,06		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 978,81	9,06	26 349,03	7,70
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	18 117,31	4,21	6 828,48	2,00
. Organismes sociaux	28 876,13	6,71	18 021,91	5,27
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 932,00	1,38		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 085,81	3,04	2 195,00	0,64
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 181,99	0,97	1 834,00	0,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	119 118,42	27,68	81 613,72	23,85
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	430 290,99	100,00	342 178,39	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens	1 046 819,69		1 046 819,69	100,00	887 173,35	100,00	159 646	17,99	
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets	1 046 819,69		1 046 819,69	100,00	887 173,35	100,00	159 646	17,99	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 598,75	0,82	10 470,55	1,18	-1 872	-17,87	
Autres produits			71,88	0,01	54,18	0,01	17	31,48	
Total des produits d'exploitation (I)			1 055 490,32	100,83	897 698,08	101,19	157 792	17,58	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			246 004,43	23,50	247 228,00	27,87	-1 224	-0,49	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-200,00	-0,01	-200,00	-0,01		0,00	
Autres achats et charges externes			206 484,70	19,72	183 188,53	20,65	23 296	12,72	
Impôts, taxes et versements assimilés			13 250,40	1,27	5 633,61	0,63	7 617	135,22	
Salaires et traitements			362 377,71	34,62	329 549,79	37,15	32 828	9,96	
Charges sociales			132 839,13	12,69	90 696,55	10,22	42 143	46,47	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 175,91	2,40	26 319,02	2,97	-1 144	-4,34	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			84,91	0,01	40,87	0,00	44	110,00	
Total des charges d'exploitation (II)			986 017,19	94,19	882 456,37	99,47	103 561	11,74	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			69 473,13	6,64	15 241,71	1,72	54 232	355,83	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			36,62	0,00	362,02	0,04	-326	-90,05	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			36,62	0,00	362,02	0,04	-326	-90,05	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			1 264,85	0,12	1 777,80	0,20	-513	-28,86	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			1 264,85	0,12	1 777,80	0,20	-513	-28,86	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 228,23	-0,11	-1 415,78	-0,15	187	13,22	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			68 244,90	6,52	13 825,93	1,56	54 419	393,66	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation sur 12 mois (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			800,16	0,09	-800	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			800,16	0,09	-800	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	515,00	0,05	1 678,00	0,19	-1 163	-69,30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	515,00	0,05	1 678,00	0,19	-1 163	-69,30
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-515,00	-0,04	-877,84	-0,09	362	41,28
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	17 122,00	1,64	1 094,00	0,12	16 028	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 055 526,94	100,83	898 860,26	101,32	156 666	17,43
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 004 919,04	96,00	887 006,17	99,98	117 913	13,29
RÉSULTAT NET	50 607,90	4,83	11 854,09	1,34	38 753	326,92
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 430 290,99 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 50 607,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes définis par la loi comptable et ses textes (Règlement ANC 2014-03 mis à jour par le Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 11256 - réintégrés fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- Maintien de la compétitivité de l'entreprise
- Pérennisation des emplois
- Maintien de la politique stratégique relative aux investissements

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 14 049

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	14 049		14 049	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	14 049		14 049	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 169 625

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 049	1 900		15 949
Immobilisations corporelles	149 996			149 996
Immobilisations financières	3 680			3 680
TOTAL	167 725	1 900		169 625

Amortissements et provisions d'actif = 119 862

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		55		55
Immobilisations corporelles	94 686	25 121		119 807
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	94 686	25 176		119 862

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 900	0	1 900	3 ans
Fonds commercial	14 049	0	14 049	Non amortiss.
Materiel et outillage	13 820	13 820	0	de 3 à 5 ans
Installat agencem aménagement	9 113	4 977	4 136	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	121 294	95 426	25 868	de 4 à 5 ans
Materiel de bureau	5 768	5 583	185	4 ans
TOTAL	165 945	119 807	46 137	

Etat des créances = 380 528

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	380 528	380 528	
TOTAL	380 528	380 528	

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 95 382

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	72 000
Autres créances	23 382
Disponibilités	
TOTAL	95 382

Charges constatées d'avance = 239

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	7,50	7 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	7,50	7 500

Etat des dettes = 119 118

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	9 946	5 323	4 623	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	38 979	38 979		
Dettes fiscales & sociales	70 193	70 193		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	119 118	114 495	4 623	

Charges à payer par postes du bilan = 14 723

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	318
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 055
Dettes fiscales & sociales	9 349
Autres dettes	
TOTAL	14 723

Informations complémentaires sur le bilan passif

EVALUATION DU PASSIF SOCIAL SANS COMPTABILISATION DE PROVISION

La société a procédé à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite conformément au nouveau règlement comptable et selon les hypothèses suivantes :

- 50% départ à la retraite volontaire - 50% mise à la retraite par l'employeur
- Augmentation annuelle des salaires de 1%
- Taux d'actualisation de 1,75%
- Age départ de 65 ans pour les Cadres et ETAM, 62 ans pour les ouvriers
- Taux de rotation de 1%
- Taux de charges sociales : 45% pour les cadres, 35% pour les ouvriers

RESULTATS

- VALEUR ACTUELLE PROBABLE DES INDEMNITES A VERSER = 26.491 -

(correspond aux prestations actualisées et probabilisées, à servir aux salariés au moment de leur départ en retraite)

- DETTE ACTUARIELLE DES ENGAGEMENTS EN MATIERE D'INDEMNITE = 1.956 -

(il s'agit de la valeur précédente rapportée à la date d'évaluation par rapport à l'ancienneté totale acquise par le salarié au moment de son départ en retraite)

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 046 820

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	1 046 820	100,00 %
TOTAL	1 046 820	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 17 122

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	69 473		69 473
Résultat financier	-1 228		-1 228
Résultat exceptionnel	-515		-515
Participation des salariés			
TOTAL	67 730	17 122	50 608

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS***Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*Dettes garanties par des sûretés réelles***VOTRE CAUTIONNEMENT**

00002550804	GROUPE PAGES		
	Montant autorisé	1 850 000,00	
	Montant du cautionnement au 31/12/2018		7 500,00 EUR
	Garantie : NANTIS.ACTIONS SOCIETES		
00002551208	GROUPE PAGES		
	Montant autorisé	3 650 000,00	
	Montant du cautionnement au 31/12/2018		7 500,00 EUR
	Garantie : NANTIS.ACTIONS SOCIETES		

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 95 382

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(41810000)	72 000
TOTAL	72 000

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.soc. produits a recevoir(43870000)	23 382
TOTAL	23 382

Charges constatées d'avance = 239

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(48600000)	239
TOTAL	239

Charges à payer = 14 723

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunts(16884000)	48
Frais de banque a payer(51860000)	270
TOTAL	318

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs factures non parvenues(40810000)	5 055
TOTAL	5 055

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers autres charges a payer(42860000)	5 167
Etat charge a payer(44860000)	2 473
Taxe apprentissage(44862000)	1 709
TOTAL	9 349



Avenir Plus

A Nîmes, le 16 juillet 2019

COURRIER REÇU LE

17 JUL. 2019

GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

**Greffé du Tribunal de Commerce
de Nîmes**
Service de dépôt des comptes
12 Rue Cité Foulc
30000 NÎMES

Jean-Marc TOUREL
Eric MARTIN
Nicolas ATGER
Christophe GUIRAUD
Benoît DEMARS
Julien RINGEVAL
Charlotte LAURIER

Experts Comptables D.P.L.E.
Commissaires aux Comptes
www.avenirplus.net

Objet : Dépôt des comptes annuels de la SAS AFK ELECTRICITE

Avenir Plus
108 Rue de l'Hostellerie
30900 NÎMES
TEL : +33 (0)4.66.04.10.40
FAX : +33 (0)4.66.04.11.96

S.L.E.C.
108 Rue de l'Hostellerie
30900 NÎMES
TEL : +33 (0)4.66.70.98.98
FAX : +33 (0)4.66.62.27.66

**Avenir Plus - Grand
Avignon**
55, Rue Jules FERRY - LE RIVOLI
30133 LES ANGLÉS
TEL : +33 (0)4.90.25.32.41
FAX : +33 (0)4.90.26.09.05

Avenir Plus Cévennes
LE LINER - 1655, Chemin de
Trespèaux
30100 ALES
TEL : +33 (0)4.66.55.12.16
FAX : +33 (0)4.66.55.17.11

Avenir Plus - Paris
125, Avenue des Champs Élysées
75008 PARIS
TEL : +33 (0)1.45.61.35.99
FAX : +33 (0)1.53.76.43.18

Cabinet Delattre
33, Place de la République
62302 LENS
TEL : +33 (0)3.21.79.65.00

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les documents suivants, en un exemplaire, concernant la SAS AFK ELECTRICITE pour le dépôt des comptes annuels afférents à son exercice social clos au 31/12/2018 :

- Bilans,
- Compte de résultat,
- Annexe légale,
- Résolution d'affectation du résultat,
- Rapport du commissaire aux comptes.

Nous ne joignons pas de chèque à cet envoi car notre cabinet dispose d'un compte ouvert pour les formalités relatives à ses clients.

Dans l'attente du récépissé de dépôt des comptes et de votre facture concernant les débours engagés, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le secrétariat du cabinet
AVENIR PLUS